MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

GUIDE DU PROFESSEUR TUTEUR
Année scolaire 2019-2020

ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ..... **p 2**

LE RÔLE DU TUTEUR ..... **p 3**

PHASE I : DE LA RENTRÉE SCOLAIRE À LA TOUSSAINT ..... **p 4**

Avant la prise en charge des élèves

- Accueillir le stagiaire en établissement
- Présenter les instances décisionnelles et de concertation
- Expliciter le règlement intérieur, les projets…
- Contractualiser les modalités de travail et d'accompagnement
- Présenter les outils pédagogiques
- Aider à :
  - prendre en charge les classes
  - bâtir les progressions
  - construire les premières séquences.
  - élaborer les premières heures de cours.

Dans le quotidien du professeur.

- Aider à :
  - concevoir et mettre en œuvre son enseignement
    - en amont
    - dans la classe
    - en aval
  - utiliser les auxiliaires pédagogiques
  - construire des situations d'évaluation
- Conseiller pour toutes les tâches relatives à l'exercice du métier (conseils de classes, réunions parents-professeurs, entretiens individuels, PFMP…)

PHASE II : DE LA TOUSSAINT À LA FIN DE L'ANNÉE ..... **p 6**

- Développer l'autonomie du professeur stagiaire dans son enseignement
- Identifier et évaluer les axes de progrès du stagiaire

LE SUIVI DE LA FORMATION ..... **p 6**

- Rendre compte du parcours par des rapports de visites ..... p 6
- Mesurer l'évolution du stagiaire à l'aide de fiches de suivi ..... p 7
- Participer à l'évaluation : rapport du tuteur ..... p 13

ADRESSES, SITES, TEXTES, DÉCRETS ET CIRCULAIRES ..... **p 13**

ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'Ecole de faire partager aux élèves les valeurs de la République. » Introduit par la loi d'orientation de 2005, cet article L111-1 du code de l'Education rappelle que les métiers de l'Education conservent une dimension singulière. Loin de se limiter, comme l'exprimait déjà Condorcet en 1790, à « l'enseignement des vérités de fait et de calcul », l'École de la République a en effet depuis toujours l'ambition de faire partager aux élèves un socle de valeurs. Si cette mission pose la question de l'éthique et de la déontologie des personnels, c'est parce qu'elle touche à l'identité et à la liberté en constitution des élèves qui sont confiés à ces derniers. En ce sens, l'Education nationale n'est pas seulement un service public mais bien une Institution ; la rejoindre, c'est en accepter et en assumer la dimension morale. Pour chaque personnel, cette dimension est double : elle renvoie à la fois à des valeurs qui conduisent son action (l'éthique professionnelle) et à des normes qui l'encadrent (les règles, les principes, les obligations...). L'éthique ne renvoie pas aux convictions personnelles des personnels mais aux valeurs communes dont l'institution peut légitimement attendre l'intériorisation par chacun de ses membres. Il s'agit pour chacun d'adopter et de faire vivre l'idéal humaniste et républicain qui organise et donne sens notre action collective. On ne saurait le détailler de façon exhaustive ici. On peut en résumer l'essence en se référant aux valeurs rappelées à la faveur de la mobilisation renforcée de l'Ecole et figurant explicitement dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de juillet 2013 : « le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». La liberté de conscience, c'est la possibilité pour chacun d'adhérer aux conceptions philosophiques, politiques, religieuses... de son choix. Elle est le droit fondamental pour tout individu de choisir les valeurs, les principes, les idées qui régiront sa vie. Elle circonscrit strictement l'action des personnels et leur impose un devoir de neutralité dont il ne saurait s'affranchir. Cette liberté, à la construction de laquelle l'Ecole contribue, est indissociable de l'égalité. C'est en effet parce que les hommes sont libres qu'ils peuvent se considérer égaux. Le respect de l'égale dignité des êtres humains, c'est en particulier le refus de toutes les discriminations, l'impartialité et l'attachement au principe d'éducabilité qui conduit à refuser toute forme de déterminisme et d'assignation. Il s'ensuit que les personnels s'interdisent d'inculquer les « valeurs républicaines » aux élèves comme un corpus idéologique particulier alors qu'elles ont une portée universelle. La laïcité fournit le cadre permettant le déploiement d'une pédagogie de ces valeurs. Principe d'organisation républicain, la laïcité se traduit en effet au premier chef par l'obligation de neutralité imposée aux personnels. Ces derniers ne peuvent pas, dans l'exercice de leur métier, manifester leurs convictions partisanes, philosophiques et/ou religieuses. Ils ont également l'obligation de respecter une égalité de traitement entre les usagers, dont les convictions affichées ou non ne doivent avoir aucune influence sur le service qui leur est rendu. En ce sens, liberté, égalité et laïcité sont indissociables. Mais la laïcité n'est pas l'abstention philosophique : elle renferme en réalité une conception sur l'indépendance et la capacité de la raison humaine. Son objet est d'assurer aux élèves un cadre apaisé et neutre, propice aux apprentissages, à l'écart du prosélytisme sous toutes ses formes de façon à leur permettre de construire leur personnalité et leur rapport à la Raison. Les personnels se voient confier la triple mission de : garantir les valeurs de la République, faire connaître ces dernières, les faire partager. C'est la raison pour laquelle ils sont astreints à un devoir d'exemplarité qui leur impose d'adopter une attitude excluant la fois l'acceptation du relativisme et l'affirmation du dogmatisme, tous deux stériles. L'exercice du métier suppose à la fois une capacité de discernement et une compréhension du sens des valeurs qui le fondent et de leurs interrelations. Les fonctionnaires de l'Education nationale doivent ainsi développer une éthique de la responsabilité et une discipline sans lesquelles il ne saurait y avoir de succès. Par leur probité, ils préservent les valeurs qu'ils incarnent et cherchent à faire partager de toute dégradation. Fonctionnaires, ils inscrivent leurs actions dans le respect du droit (pensons à la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires par exemple) et dans un cadre collectif hiérarchisé qui les libèrent de leur propre subjectivité et leur assure une cohérence d'ensemble au service de l'intérêt des élèves. Les exigences du métier sont certes fortes. Elles en font la grandeur. Le poids du quotidien peut nous inciter à rejeter cette dimension morale au profit d'un confortable accommodement avec la facilité. Ce serait renier notre identité professionnelle et perdre le sens de notre action. Il n'est jamais inutile dans ces moments-là de se souvenir de la belle formule qu'adressa Jean Jaurès à la jeunesse en 1903 : aujourd'hui comme hier, le courage, c'est « aller vers l'idéal et comprendre le réel »

LE RÔLE DU TUTEUR EN QUELQUES MOTS

Votre travail d'accompagnement vise avant tout à lui permettre de poursuivre la construction de son identité professionnelle, en collaboration avec le chef d'établissement et l'équipe éducative. Certains débutent dans l'enseignement, c'est en particulier le cas de certains lauréats des concours externes, d'autres ont déjà acquis, au cours de leur cursus universitaire, dans des emplois divers, une première expérience d'enseignant plus ou moins importante, c'est notamment le cas des lauréats des concours internes. Les conseils qui vous sont présentés dans ce livret se veulent généraux et doivent naturellement être adaptés aux réalités propres à chacun.

Les professeurs stagiaires bénéficient, au cours de leur première année d'exercice, d'actions de formation.
Cette formation se déroule, en fonction du statut, selon deux modalités différentes :

1. **Professeurs stagiaires** : la formation se déroule à l'INSPE de St Denis et dans les EPLE. Elle est organisée sous forme de modules de façon à permettre une personnalisation des parcours. Elle s'organise donc en deux temps :
   - Un temps de formation didactique et pédagogique, les mardis et mercredis à l'INSPE de St Denis.
   - Un temps d'immersion dans l'établissement et de prise en charge des classes les autres jours de la semaine en fonction des emplois du temps de chacun.
2. **Fonctionnaires stagiaires :** peuvent s'inscrire, en fonction de leurs besoins, à deux actions de formation inscrits au PAF.

Votre accompagnement du collègue stagiaire

Vos principales missions :
Le soutien (encourager, rassurer), la compréhension (reformuler, écouter, faciliter l'expression), l'interprétation (révéler à l'autre ce qu'il n'a pas perçu), l'investigation (questionner, en savoir davantage), la décision (donner, prescrire une solution à un problème), l'évaluation (porter –et aider à porter –un jugement), l'information auprès de l'institution.

Le profil des professeurs stagiaires
Certains débutent dans l'enseignement en pleine responsabilité, c'est en particulier le cas de lauréats des concours externes(étudiants en M2, lauréats de M2 non MEEF), d'autres ont déjà acquis au cours de leur cursus professionnel d'enseignant une expérience d'enseignement plus ou moins importante, c'est notamment le cas des lauréats des concours internes, réservés et 3ème concours ainsi que des professeurs titulaires d'un autre corps ou discipline, pré-détachés, détachés, liste d'aptitude ou en reconversion.

La personnalisation de la formation des stagiaires
A mi-temps ou à temps complet, ils bénéficieront, au cours de cette année de stage, d'actions de formation organisées sous l'autorité du Recteur et assurées par des formateurs académiques ou de l'INSPE, ou les inspecteurs pédagogiques. La formation est structurée autour de modules de façon à permettre une personnalisation des parcours. La formation des enseignants stagiaires. Par l'accompagnement du tuteur, axé sur la prise en charge des élèves en établissement. Par des journées de formations disciplinaires et transversales, didactiques et pédagogiques, axées sur la compétence d'auto-analyse et de l'analyse de pratique en première partie d'année. Puis par un temps de formalisation des pratiques pédagogiques et de compléments de formation, sur la seconde partie de l'année, et selon un accompagnement ciblé du tuteur.

L'adaptation et les points de vigilance lors de votre tutorat
Votre accompagnement devra tenir compte des réalités propres à votre stagiaire Seront plus particulièrement suivies, la gestion de classe, la mise en activité intellectuelle des élèves par la qualité des supports, du questionnement et des gestes d'enseignement, la prise en compte des productions et de la progressivité des apprentissages des élèves, les usages du numérique. Jusqu'à Noël, votre rôle est déterminant pour signaler les difficultés et les besoins du stagiaire. Votre formation à votre rôle et aux missions dévolues au tuteur. Vous bénéficierez de journées de formation et d'accompagnement conduites par les professeurs formateurs académiques (PFA).

PHASE I : DE LA RENTRÉE SCOLAIRE À LA TOUSSAINT

Avant la prise en charge des élèves

- Accueillir le stagiaire en établissement
  - La visite de l'établissement
- Présenter le personnel, les instances décisionnelles et de concertation
  - l'équipe de direction
  - les acteurs de la vie scolaire
  - le conseil pédagogique
  - le conseil d'administration
  - le conseil de discipline
  - les conseils d'enseignement
  - les équipes pédagogiques et disciplinaires le conseil de classe : ses objectifs, sa préparation, son organisation…
- Expliciter :
  - le règlement intérieur de l'établissement.
  - Le projet d'établissement
  - Les projets disciplinaires et interdisciplinaires.
- Contractualiser les modalités de travail et d'accompagnement
  - les temps de visite du tuteur dans la classe du stagiaire : varier les classes observées, les heures….
  - les temps de visite du stagiaire dans la classe du tuteur.
  - les temps d'échanges et de régulation : fréquence, thèmes abordés, préconisations…
  - les documents supports : les fiches de suivi du stagiaire pour l'année, les modalités d'évaluation.
  - le calendrier de formation du stagiaire.
- Aider à la prise en charge des classes
  - Accompagnement du changement de posture du professeur stagiaire :
    - du statut d'étudiant à celui d'enseignant (adulte référent) : la présentation (tenue vestimentaire), l'attitude, le regard, la voix, l'expression.
    - autorité bienveillante avec les élèves,
    - relation pédagogique fondée sur le respect mutuel.
  - Rappel des obligations réglementaires du professeur : ponctualité, contrôle des absences, connaissance et respect du règlement intérieur…
- Présenter les outils pédagogiques :
  - les programmes et les sites officiels (le ministère de l'éducation nationale, eduscol, le site académique, le CNDP-CRDP…).
  - les manuels scolaires en usage dans l'établissement et autres.
  - les sites pédagogiques (économie gestion ac-creteil et autres…)
  - les ressources disciplinaires disponibles dans l'établissement
- Bâtir les progressions

  Prise en compte de l'historique de formation des classes de première et de terminale.
- Élaborer les premières heures de cours.
  - Les enjeux.
  - L'organisation des différents temps de la séance : accueil des élèves, énoncé des objectifs, travail

des élèves, suivi et contrôle des activités, utilisation des outils d'apprentissage (tableau, TICE…), modalités d'évaluation … .

- Construire les premières séquences
  - organisation du dispositif didactique : objectif général de la séquence et objectifs des différentes séances, connaissances scientifiques mobilisées, pré-requis, évaluation diagnostique, gestion du temps, stratégies d'apprentissage, approche par activités…
  - place dans la progression.
  - adaptation aux spécificités des élèves, prise en compte de l'hétérogénéité.

<u>Dans le quotidien du professeur</u>

- Aider à :
  - mettre en œuvre son enseignement

    En amont

    - appropriation des instructions officielles. (référentiels, textes et règlements…)
    - définition des objectifs d'apprentissage. organisation des séquences/séances/cycles d'enseignement (suivi de progression)
    - utilisation rationnelle des auxiliaires pédagogiques à disposition

    Dans la classe

    - conduite de classe
    - visites et analyse critique des pratiques

    En aval

    - planification du travail personnel hors de la classe.
  - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences
    - finalités de l'évaluation (diagnostique, formative, sommative, certificative)
    - formes de l'évaluation : auto-évaluation, co-évaluation, évaluation par l'enseignant…
    - conception des situations d'évaluation : critères, connaissances, compétences et attitudes à évaluer en relation avec les contenus étudiés précédemment
    - élaboration d'un barème qui tient compte des indicateurs d'évaluation des référentiels et des attendus
    - analyse des réussites et des erreurs
    - notation et annotations permettant à l'élève de se situer pour progresser
    - communication aux élèves et aux parents des résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes
    - Conception et mise en œuvre d'activités de remédiation et de consolidation des acquis.
    - Rédaction des appréciations sur les bulletins d'élèves et sur les livrets scolaires.
- Conseiller pour les tâches relatives à l'exercice du métier
    - la communication avec les familles, élaboration et participation au conseil de classe, gestion des entretiens individuels, mise en place et suivi des PFMP

PHASE II : DE LA TOUSSAINT À LA FIN DE L'ANNÉE

- Développer l'autonomie du professeur stagiaire dans son enseignement.

  - suivi de la progression et de la programmation préalablement établies
  - gestion de la classe au quotidien
  - évaluation des élèves.
  - implication dans le fonctionnement de l'établissement.

- Identifier et évaluer les axes de progrès du stagiaire

LE SUIVI DE LA FORMATION

- Rédiger des rapports de visite
- Compléter la fiche de positionnement du stagiaire selon le calendrier fixé : décembre, février, avril.
- Participer à l'évaluation sur l'application Muses (bilan intermédiaire et bilan final (avis sur la titularisation - arrêté du 12 mai 2010)
- Prendre contact avec le corps d'inspection de la discipline en cas de difficultés particulières.

Les fiches de suivi de la formation

Nom Prénom :

Etablissement

Discipline :

Fiche de positionnement N° 1
Décembre 2019

Pour chaque compétence, indiquer si possible la situation du stagiaire (Non acquis, en cours d'acquisition, acquis) au moment du positionnement et compléter par vos remarques éventuelles.

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
LE RAPPORT DE L'ENSEIGNANT AVEC SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL· **Exercice de sa responsabilité dans l'établissement** - être ponctuel et respecter le temps alloué aux diverses activités d'enseignement - adopter une tenue adéquate et une attitude professionnelle - s'intégrer dans l'équipe éducative - participer activement à la vie de l'établissement (conseils, réunions,…) - contribuer à la liaison avec les familles **Exigences générales** - se préoccuper de la sécurité des élèves et veiller à leur éviter les situations dangereuses inutiles - avoir conscience du rôle et des missions de l'enseignant, des valeurs régissant le service public d'éducation et y faire référence dans son action				
Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune au service de la réussite de tous les élèves				
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique - maîtriser les concepts et notions, les démarches et méthodes liés à la discipline enseignée. - posséder des savoirs didactiques - construire des activités de nature à faire acquérir les compétences prévues par le référentiel				
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement et à des fins de communication - maîtriser la langue française écrite et orale - contribuer au développement de la maîtrise de la langue française par les élèves - travailler la maîtrise par les élèves du langage et de la langue française - utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
Les professeurs, praticiens experts des apprentissages				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. - Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle. <u>Conception de situations d'apprentissage</u>				

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
➢ définir des objectifs ➢ inscrire la situation d'apprentissage dans une progression ➢ effectuer une préparation régulière et de qualité ➢ choisir avec pertinence les ressources (livres, photocopies, documents projetés,…) et élaborer des documents adaptés ➢ anticiper les obstacles que peuvent rencontrer les élèves ➢ concevoir des activités de consolidation des acquis des élèves (travaux dirigés, situations de réinvestissement…) <u>Mise en œuvre de situations d'apprentissage</u> ➢ donner des consignes claires et en vérifier la compréhension ➢ gérer de manière efficace le temps et l'espace dans la classe ➢ utiliser avec efficacité les supports didactiques tableau, photocopies, rétroprojecteur…) et les TICE ➢ savoir intervenir et communiquer dans la classe (posture, voix…) ➢ questionner judicieusement les élèves ➢ susciter le goût de l'effort chez les élèves ➢ porter aide et attention aux élèves en difficulté				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves **Prendre en compte la diversité des élèves** ➢ Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves. ➢ Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. ➢ Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. ➢ avoir une autorité, une "présence" et s'affirmer en tant qu'adulte ➢ faire respecter les règles ➢ porter attention aux réactions des élèves et relancer leur intérêt ➢ maintenir dans la classe un climat positif, une qualité de relations avec les élèves ➢ gérer les situations particulières, les conflits ➢ varier les modalités pédagogiques, les situations d'apprentissage, les supports utilisés ➢ Mise en place d'expérimentations utiles.				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ➢ concevoir des situations d'évaluation pertinentes et formatives pour l'élève ➢ Analyser les réussites et les erreurs, ➢ concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ➢ exploiter les erreurs des élèves ➢ corriger de manière efficace les travaux des élèves ➢ confronter les objectifs déterminés et les résultats obtenus ➢ prendre en compte l'analyse des résultats des élèves pour la conception des séquences futures				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

Les fiches de suivi de la formation

Nom Prénom :

Etablissement

Discipline :

Fiche de positionnement N° 2
Février 2020

Pour chaque compétence, indiquer si possible la situation du stagiaire (Non acquis, en cours d'acquisition, acquis) au moment du positionnement et compléter par vos remarques éventuelles.

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
LE RAPPORT DE L'ENSEIGNANT AVEC SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL· **Exercice de sa responsabilité dans l'établissement** - être ponctuel et respecter le temps alloué aux diverses activités d'enseignement - adopter une tenue adéquate et une attitude professionnelle - s'intégrer dans l'équipe éducative - participer activement à la vie de l'établissement (conseils, réunions,…) - contribuer à la liaison avec les familles **Exigences générales** - se préoccuper de la sécurité des élèves et veiller à leur éviter les situations dangereuses inutiles - avoir conscience du rôle et des missions de l'enseignant, des valeurs régissant le service public d'éducation et y faire référence dans son action				
Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune au service de la réussite de tous les élèves				
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique - maîtriser les concepts et notions, les démarches et méthodes liés à la discipline enseignée. - posséder des savoirs didactiques - construire des activités de nature à faire acquérir les compétences prévues par le référentiel				
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement et à des fins de communication - maîtriser la langue française écrite et orale - contribuer au développement de la maîtrise de la langue française par les élèves - travailler la maîtrise par les élèves du langage et de la langue française - utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
Les professeurs, praticiens experts des apprentissages				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. - Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle. <u>Conception de situations d'apprentissage</u> ➢ définir des objectifs				

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
➢ inscrire la situation d'apprentissage dans une progression ➢ effectuer une préparation régulière et de qualité ➢ choisir avec pertinence les ressources (livres, photocopies, documents projetés,…) et élaborer des documents adaptés ➢ anticiper les obstacles que peuvent rencontrer les élèves ➢ concevoir des activités de consolidation des acquis des élèves (travaux dirigés, situations de réinvestissement…) <u>Mise en œuvre de situations d'apprentissage</u> ➢ donner des consignes claires et en vérifier la compréhension ➢ gérer de manière efficace le temps et l'espace dans la classe ➢ utiliser avec efficacité les supports didactiques tableau, photocopies, rétroprojecteur…) et les TICE ➢ savoir intervenir et communiquer dans la classe (posture, voix…) ➢ questionner judicieusement les élèves ➢ susciter le goût de l'effort chez les élèves ➢ porter aide et attention aux élèves en difficulté				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves **Prendre en compte la diversité des élèves** ➢ Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves. ➢ Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. ➢ Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. ➢ avoir une autorité, une "présence" et s'affirmer en tant qu'adulte ➢ faire respecter les règles ➢ porter attention aux réactions des élèves et relancer leur intérêt ➢ maintenir dans la classe un climat positif, une qualité de relations avec les élèves ➢ gérer les situations particulières, les conflits ➢ varier les modalités pédagogiques, les situations d'apprentissage, les supports utilisés ➢ Mise en place d'expérimentations utiles.				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ➢ concevoir des situations d'évaluation pertinentes et formatives pour l'élève ➢ Analyser les réussites et les erreurs, ➢ concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ➢ exploiter les erreurs des élèves ➢ corriger de manière efficace les travaux des élèves ➢ confronter les objectifs déterminés et les résultats obtenus ➢ prendre en compte l'analyse des résultats des élèves pour la conception des séquences futures				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

Nom Prénom :

Etablissement

Discipline :

Fiche de positionnement N° 3
Avril 2020

Pour chaque compétence, indiquer si possible la situation du stagiaire (Non acquis, en cours d'acquisition, acquis) au moment du positionnement et compléter par vos remarques éventuelles.

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
LE RAPPORT DE L'ENSEIGNANT AVEC SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL· **Exercice de sa responsabilité dans l'établissement** - être ponctuel et respecter le temps alloué aux diverses activités d'enseignement - adopter une tenue adéquate et une attitude professionnelle - s'intégrer dans l'équipe éducative - participer activement à la vie de l'établissement (conseils, réunions,…) - contribuer à la liaison avec les familles **Exigences générales** - se préoccuper de la sécurité des élèves et veiller à leur éviter les situations dangereuses inutiles - avoir conscience du rôle et des missions de l'enseignant, des valeurs régissant le service public d'éducation et y faire référence dans son action				
Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune au service de la réussite de tous les élèves				
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique - maîtriser les concepts et notions, les démarches et méthodes liés à la discipline enseignée. - posséder des savoirs didactiques - construire des activités de nature à faire acquérir les compétences prévues par le référentiel				
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement et à des fins de communication - maîtriser la langue française écrite et orale - contribuer au développement de la maîtrise de la langue française par les élèves - travailler la maîtrise par les élèves du langage et de la langue française - utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
Les professeurs, praticiens experts des apprentissages				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. - Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle. <u>Conception de situations d'apprentissage</u> ➢ définir des objectifs				

Compétences à évaluer	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis	À travailler plus particulièrement
➢ inscrire la situation d'apprentissage dans une progression ➢ effectuer une préparation régulière et de qualité ➢ choisir avec pertinence les ressources (livres, photocopies, documents projetés,…) et élaborer des documents adaptés ➢ anticiper les obstacles que peuvent rencontrer les élèves ➢ concevoir des activités de consolidation des acquis des élèves (travaux dirigés, situations de réinvestissement…) <u>Mise en œuvre de situations d'apprentissage</u> ➢ donner des consignes claires et en vérifier la compréhension ➢ gérer de manière efficace le temps et l'espace dans la classe ➢ utiliser avec efficacité les supports didactiques tableau, photocopies, rétroprojecteur…) et les TICE ➢ savoir intervenir et communiquer dans la classe (posture, voix…) ➢ questionner judicieusement les élèves ➢ susciter le goût de l'effort chez les élèves ➢ porter aide et attention aux élèves en difficulté				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves **Prendre en compte la diversité des élèves** ➢ Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves. ➢ Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. ➢ Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. ➢ avoir une autorité, une "présence" et s'affirmer en tant qu'adulte ➢ faire respecter les règles ➢ porter attention aux réactions des élèves et relancer leur intérêt ➢ maintenir dans la classe un climat positif, une qualité de relations avec les élèves ➢ gérer les situations particulières, les conflits ➢ varier les modalités pédagogiques, les situations d'apprentissage, les supports utilisés ➢ Mise en place d'expérimentations utiles.				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ➢ concevoir des situations d'évaluation pertinentes et formatives pour l'élève ➢ Analyser les réussites et les erreurs, ➢ concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ➢ exploiter les erreurs des élèves ➢ corriger de manière efficace les travaux des élèves ➢ confronter les objectifs déterminés et les résultats obtenus ➢ prendre en compte l'analyse des résultats des élèves pour la conception des séquences futures				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

RAPPORT DE VISITE

Tuteur :	**Date :**
Stagiaire	
NOM : **Prénom :** Spécialité :	**Etablissement :**
Classe : Cours :	**Nombre d'élèves** Inscrits : Présents : Heure de visite :

Démarche pédagogique
Conduite de la classe
Eléments positifs et comme tels à poursuivre
Eléments à améliorer
Conseils
Conclusion

ADRESSES, SITES, TEXTES, DÉCRETS ET CIRCULAIRES

ADRESSES ET SITES

www.eduscol.education.fr
Site pédagogique du Ministère de l'Education Nationale

www.education.fr
Informations générales destinées aux parents, élèves, étudiants, personnels de l'Education Nationale…

www.education.gouv.fr
Informations générales destinées aux personnels de l'Education Nationale (B.O., nouveautés, publications du Ministère…)

www.service-public.fr
Portail de l'Administration :

http://www.ac-creteil.fr/
Site de l'académie de Créteil

TEXTES, DECRETS ET CIRCULAIRES

Dispositions générales

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée par la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001.
- Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat, pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984.
- Décret du 29 octobre 1936 relatif aux cumuls de retraites, de rémunérations et de fonctions, tenant lieu de décret d'application de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1983 portant statut général des fonctionnaires.
- Loi d'orientation du 23 avril 2005 décret 2005-1194 du 22 septembre 2005
- Circulaire n°97-123 du 23/05/1997 (BO n°22 du 29/05/1997), relative à la mission du professeur exerçant en collège et en lycée et aux compétences attendues en fin de formation initiale.

Réformes et nouveautés

- Décret n°2013-768 du 23 août 2013
- Arrêtés du 22 août 2014
- Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Arrêté du 18 juin 2014
- BO n° 29 du 22 juillet 2010
- BO spécial n°1 du 4 février 2010 relatif à la réforme des lycées
- BO spécial n°6 du 24 juin 2010 relatif à la réforme des lycées pour les séries technologiques
- BO spécial n°4 du 29 avril 2010 relatif aux nouveaux programmes des classes de seconde
- BO spécial n°2 du 19 février 2009 relatif à la rénovation de la voie professionnelle.
- BO spécial n°9 du 15 octobre 2009 relatif à la rénovation de la voie professionnelle, diplôme intermédiaire
- BO n° 20 du 20 mai 2010 définitions des épreuves de certaines disciplines des baccalauréats professionnels, session 2012
  BO n° 21 du 27 mai 2010 définitions des épreuves de certaines disciplines des baccalauréats professionnels, session 2012.
  BO n°2 du 18 mars 2010, préparation de la rentrée 2010